

Annexe Ière à l'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux conditions d'agrément des établissements pour animaux et les conditions de commercialisation des animaux en ce qui concerne l'agrément pour l'élevage occasionnel

Annexe Ière de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux conditions d'agrément des établissements pour animaux et les conditions de commercialisation des animaux - Formulaire de demande d'agrément

Cette demande est à renvoyer au :

Service Public de Wallonie
Direction générale opérationnelle Agriculture,
Ressources naturelles et Environnement
Département du Développement
Direction de la Qualité
Service du Bien-être animal
Chaussée de Louvain, 14
5000 Namur

Veillez compléter votre demande en lettres MAJUSCULES

<p><i>Demande d'agrément pour ¹:</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>un élevage de chiens</i> <input type="checkbox"/> <i>un élevage de chats</i> <input type="checkbox"/> <i>une pension pour chien/chat</i> <input type="checkbox"/> <i>un refuge</i> <input type="checkbox"/> <i>un établissement commercial</i></p> <p><i>Pour l'établissement commercial préciser les sortes d'animaux détenus :</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>oiseaux</i> <input type="checkbox"/> <i>poissons</i> <input type="checkbox"/> <i>rongeurs</i> <input type="checkbox"/> <i>lapins</i> <input type="checkbox"/> <i>furets</i> <input type="checkbox"/> <i>amphibiens</i> <input type="checkbox"/> <i>reptiles</i> <input type="checkbox"/> <i>autres</i></p>	<p><u>CADRE RESERVE A LA DIRECTION DE LA QUALITE</u> <u>-SERVICE DU BIEN-ETRE ANIMAL</u></p> <p><i>Date de réception de la demande d'agrément complète :.....</i></p> <p><i>Délivrance :</i> <input type="checkbox"/> <i>d'un agrément provisoire – date :</i> <input type="checkbox"/> <i>d'un numéro d'agrément – date :</i> <input type="checkbox"/> <i>d'un certificat d'agrément – date :</i></p> <p><i>Avis du service sur visite de contrôle :</i> <input type="checkbox"/> <i>favorable</i> <input type="checkbox"/> <i>défavorable</i> <input type="checkbox"/> <i>favorable avec restriction :</i> <input type="checkbox"/> <i>sortes :.....</i> <input type="checkbox"/> <i>racés :.....</i> <input type="checkbox"/> <i>espèces :....</i> <input type="checkbox"/> <i>nombre :....</i></p> <p><i>Copie à la commune le :.....</i></p>
--	---

¹ Vous ne pouvez cocher qu'une seule case parmi : élevage pour chien, élevage pour chat, pension pour chien/chat, refuge, établissement commercial. En effet, lorsque plusieurs établissements sont situés à la même adresse postale, il y a lieu d'introduire des demandes d'agrément séparées pour chaque établissement.

ETABLISSEMENT

Nom

Adresse n° bte

Code postal Commune / Ville

Site Internet

Tél. Fax Courriel

Jours et heures d'ouverture

.....

GESTIONNAIRE

Nom

Adresse n° bte

Code postal Commune / Ville

Tél. Fax Mail

Renseignements en cas de demande d'agrément pour un élevage²

Sorte	Nombre		Race
	<i>animaux détenus</i>	<i>femelles reproductrices</i>	
<i>Elevage de chiens</i> <input type="checkbox"/> <i>élevage occasionnel</i> <input type="checkbox"/> <i>élevage amateur</i> <input type="checkbox"/> <i>élevage professionnel</i> <input type="checkbox"/> <i>élevage commerçant</i>			
<i>Elevage de chats</i> <input type="checkbox"/> <i>élevage occasionnel</i> <input type="checkbox"/> <i>élevage amateur</i> <input type="checkbox"/> <i>élevage professionnel</i> <input type="checkbox"/> <i>élevage commerçant</i>			

² Ne concerne pas les pensions, refuges et établissements commerciaux.

Renseignement concernant les locaux faisant partie de l'établissement³

Énumération des différentes pièces où sont hébergés les animaux

Renseignements concernant la composition du personnel⁴

Nombre de personnes, tâches et temps consacré, diplômes éventuels.

³ Concerne tous les établissements (élevages, pensions, refuges et établissements commerciaux).

⁴ Ne concerne pas les élevages occasionnels.

Veillez joindre à cette demande :

En cas d'élevage occasionnel⁵

- l'attestation dûment complétée et signée par le vétérinaire traitant (ANNEXE Ibis)
- la preuve de paiement des frais liés à l'agrément

En cas d'établissement autre qu'élevage occasionnel⁶

- le contrat vétérinaire dûment complété (ANNEXE V)
- la preuve de paiement des frais liés à l'agrément⁷
- le plan schématique de l'établissement avec précision de la fonction des différents locaux et de leurs dimensions

Je soussigné, demandeur et gestionnaire de l'établissement, déclare que les données mentionnées ci-dessus sont exactes.

Le à

Signature du gestionnaire

NB : Les demandes de permis d'environnement doivent être introduites auprès de l'administration communale sur le territoire de laquelle se situe l'établissement.

⁵ Ne concerne pas les élevages amateurs, professionnels ou commerçants, ni les pensions, refuges et établissements commerciaux.

⁶ Concerne les élevages (amateurs/professionnels/commerçants) de chiens et chats, les pensions, refuges et établissements commerciaux.

⁷ Le paiement de ces frais n'est pas exigé lorsque la demande d'agrément concerne un refuge pour animaux.